

REGLEMENT DE CONSULTATION

I – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

LPO Léo Ferré, 21 Avenue Léo Ferré

Pouvoir adjudicateur : Madame la Provisseure du LPO Léo Ferré de Gourdon.

Comptable assignataire : Madame l'Agent Comptable du lycée Clément Marot à Cahors.

II – PROCEDURE

Marché à procédure adapté (article 28 du Code des Marchés Publics)

III – OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet l'organisation d'un séjour pédagogique clé en main à Milan.

- effectif maximum 28 élèves + 5 accompagnateurs
- dates prévues : dimanche 2 février au vendredi 7 février 2025

IV – DESCRIPTIF DE LA PRESTATION SOUHAITEE

- Séjour de type clé en main comprenant :
 - o Bus
 - o l'hébergement en auberge de jeunesse, hôtel ou autre (camping) en pension complète (voir pièce jointe pour le programme)
 - o Les réservations et droits d'entrée pour les visites et activités (voir pièce jointe pour le programme)

V – OFFRE

1 – Généralités

- le candidat devra être titulaire d'une licence d'agent de voyage ou d'un agrément de tourisme s'il s'agit d'une association
- **l'offre prévoira une assurance annulation collective et individuelle en option** (y compris en cas de consignes données aux établissements par les autorités compétentes- autorités académique ou ministérielle- interdisant le déroulement des voyages dans le cadre de menaces terroristes, industrielles ou naturelles), elle sera précise, détaillée et accompagnée d'un contrat , les délais d'exécution seront indiqués
- **les prix détaillés incluront toutes les activités**, les taxes et tous les frais nécessaires au bon déroulement du séjour. Ils seront fermes et définitifs.
- **Pas de gratuité pour les accompagnateurs**

2 – Prix

Les prix sont fermes, définitifs et valables 45 jours après dépôt de l'offre.

3 – Date limite de dépôt des offres

Les offres devront parvenir au LPO Léo Ferré de Gourdon, service intendance jusqu'au **lundi 23 septembre 2024**

4 – Renseignements

Pour toute précision, s'adresser à la gestionnaire au 05 65 41 70 92 ou 0460013p-gest@ac-toulouse.fr .

5 - Justificatifs à produire :

A l'appui de son offre, le candidat doit produire les documents prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics :

- la justification de l'inscription au Registre du Commerce.
- une fiche faisant état de sa capacité professionnelle technique et financière.
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet.

- une déclaration sur l'honneur datée et signée pour justifier que le candidat

* a satisfait aux obligations légales et fiscales

* n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir

* n'a pas fait l'objet en cours des cinq dernières années d'une condamnation

inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1et L125-3 du code du travail (respect de l'obligation d'emploi).

Dans tous le cas, les prestations doivent être assurées dans le respect des réglementations en vigueur.

6 – Critères de choix :

- Qualité des services associés: 40 %
- Prix : 60 %

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la présente consultation.

Cachet de l'entreprise

Fait à

Le responsable de l'entreprise,

NOM :

PRENOM :